



# Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015

## Révision du plan d'action et du budget pour 2015 (activités supplémentaires 2015)

---

TREIZIÈME RÉUNION DU CONSEIL  
D'ORIENTATION DU PROGRAMME  
ONU-REDD

---

3-7 novembre 2014  
Arusha, Tanzanie

## DOCUMENT DU PROGRAMME ONU-REDD

### Révision budgétaire (novembre 2014)

Intitulé du Programme : **Programme ONU-REDD - appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 (AAN)**

Résultat(s) du Programme : **Révision budgétaire aux résultats 1-8 de l'AAN et aux réalisations correspondantes.**

Durée du Programme : 4,5 ans

Dates de début/fin prévues :  
1<sup>er</sup> juillet 2011 / 31 décembre 2015

Option(s) de gestion des fonds : canalisée

Gestionnaire ou agent administratif : PNUD  
(selon le cas/le cas échéant)

Sources de financement du budget : Fonds du Programme ONU-REDD

Répartition des fonds :

FAO : 3 745 000 \$É.-U

PNUD: 2 140 000 \$É.-U.

PNUE: 1 070 000 \$É.-U.

Total estimatif de la révision budgétaire :  
6 955 000 \$É.-U.\*

dont :

1. Budget financé :

2. Budget non financé : 6 955 000 \$É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,

14 octobre 2011 : 19 995 981 \$É.-U. \*\*

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,

25 juin 2012 : 1 440 565 \$É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,

27 octobre 2012 : 47 578 767 \$É.-U.\*\*\*

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,

26-27 juin 2013 : 4 380 000 \$É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, 8-

10 décembre 2013 : 24 725 978 \$É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,

7-9 juillet 2014 : 24 432 943 \$É.-U.

Total du budget révisé : 129 509 234 \$É.-U.

\* Le budget total estimé comprend les coûts des Programmes et les coûts de l'appui indirect.

\*\* 24 185 981 \$É.-U. ont été approuvés par le Conseil d'orientation, dont 4 190 000 \$É.-U. ont été reportés à 2013.

\*\*\*Au titre du montant approuvé, 613 695 \$É.-U. ont été directement octroyés au PNUE par le gouvernement espagnol.

## 1. INTRODUCTION

Durant le premier semestre 2014, la révision du plan d'action et du budget pour l'appui aux activités nationales de REDD+ – Programme global 2011-2015 (AAN) pour l'année 2015 d'un montant de 24 432 943 \$.-U. a été approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, lors de sa douzième réunion les 7-9 juillet 2014, à Lima, au Pérou.

Le plan d'action et le budget ont été établis sur la base des enseignements et des succès des six années d'efforts de préparation en vue de la REDD+ et de sa mise en œuvre. Tous deux sont exécutés dans le cadre de l'AAN et des Programmes nationaux du Programme ONU-REDD, et régis par le *cadre de Varsovie pour la REDD+*, adopté lors de la COP 19 de la CCNUCC. Afin de satisfaire les demandes d'appui de plus en plus nombreuses émanant des pays pour se conformer aux conditions de la CCNUCC pour la phase axée sur les résultats, le Programme ONU-REDD propose une révision budgétaire supplémentaire pour 2015 d'un montant de 6 955 000 \$.-U. pour que des activités supplémentaires soient déployées sous forme d'appui ciblé dans les volets de travail suivants :

- Stratégies nationales de REDD+
- Systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF)
- Niveaux de référence (NERF/NRF)
- Régime foncier
- Garanties et systèmes d'information sur les garanties
- Facteurs du déboisement

Les travaux supplémentaires proposés découlent des conclusions et des recommandations ainsi que des demandes d'appui ciblé et des recommandations du Conseil d'orientation. La proposition entend consolider les travaux du Programme ONU-REDD en vue d'aider les pays à concrétiser la REDD+, conformément aux décisions et directives méthodologiques de la CCNUCC.

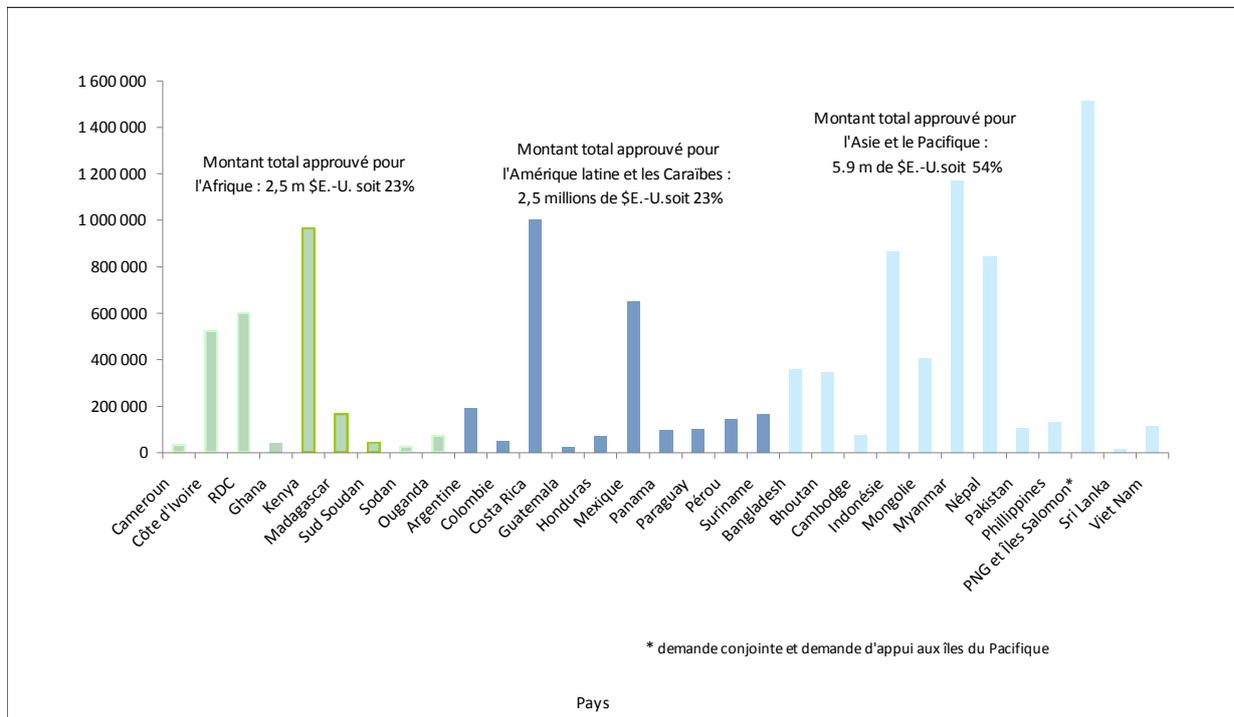
La révision budgétaire 2015 de l'AAN est soumise à l'approbation du Conseil d'orientation, sous réserve de nouveaux financements au Programme, en d'autres termes de nouveaux engagements pris en faveur du Fonds du Programme ONU-REDD.

## 2. CONTEXTE

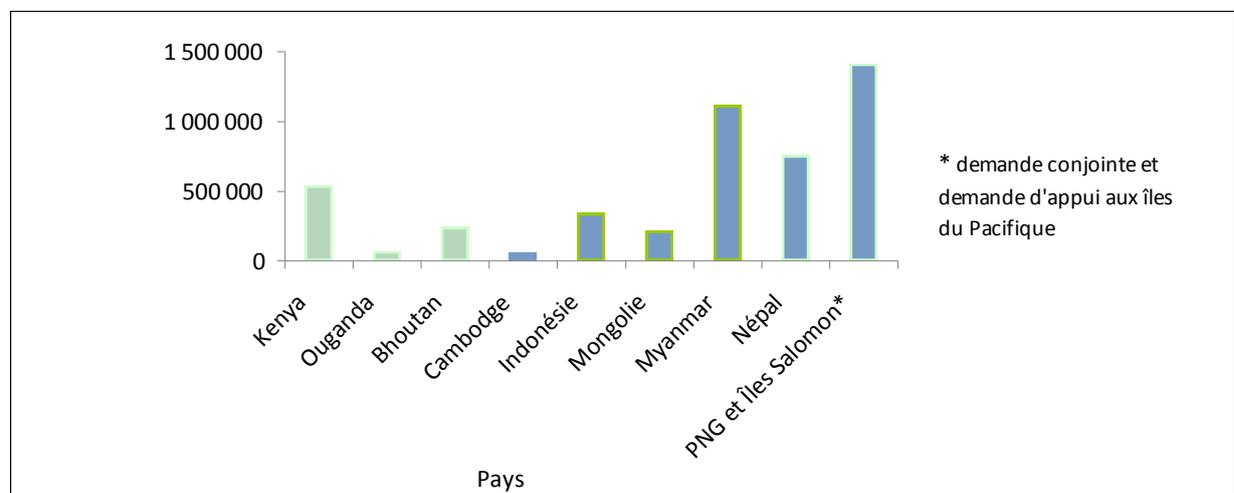
L'accord sur le cadre de Varsovie pour la REDD+ en novembre 2013, sous l'égide de la CCNUCC, a fourni aux pays des orientations claires sur les mesures à prendre en prévision de la phase axée sur les résultats. Les principaux éléments de la REDD+ - tels que les stipulent les accords de Cancún – se sont ensuite traduites en décisions fixant les éléments que les pays devront présenter à la CCNUCC, comment et quand. Les pays ont porté leur attention sur trois grands domaines d'activité : les stratégies nationales de REDD+, autrement dit les facteurs du déboisement ; les niveaux de référence et les systèmes des MRV ; et les garanties et systèmes d'information sur les garanties.

Profitant de perspectives de financement favorables en 2014, grâce à l'annonce d'une contribution de 31 millions de dollars É.-U. par la Norvège en décembre 2013, le Programme ONU-REDD a été en mesure d'accroître son appui sous forme des Programmes nationaux et de l'AAN. La disponibilité des fonds a permis au Programme ONU-REDD de consolider et d'augmenter ses capacités techniques, et d'assurer un appui plus ponctuel et taillé à la mesure des pays en 2014. De ce fait, le Programme était bien placé pour aider les pays à satisfaire leurs besoins futurs, notamment les conditions édictées par le cadre de Varsovie. Les travaux sur les niveaux de référence et sur les garanties, notamment, ont contribué à enrichir la coordination au niveau des pays, notamment avec les autres initiatives de REDD+, tout en respectant une démarche placée sous le parrainage des pays.

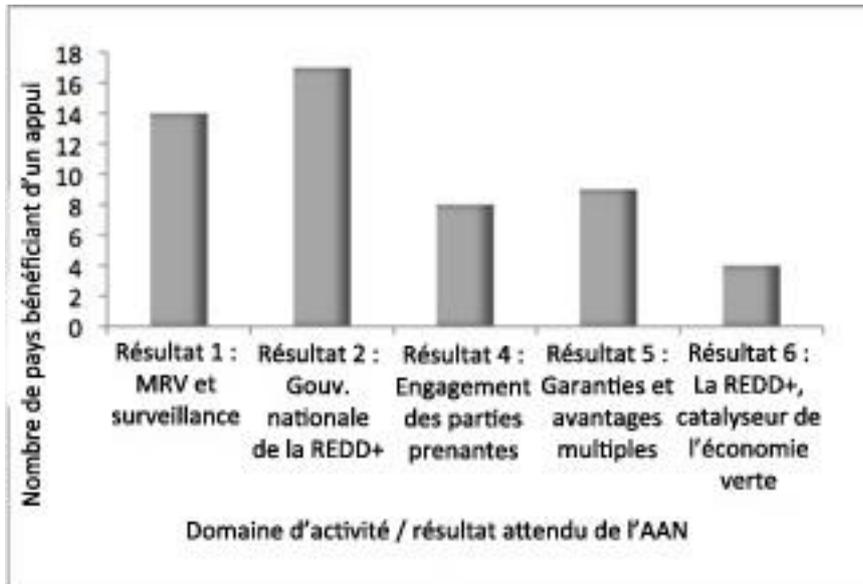
Les demandes d'aide sur mesure se sont multipliées dans le cadre de l'AAN. Au jour du 31 août 2014, l'appui ciblé à en vertu des procédures approuvées lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation a été entériné pour un montant total de 10,9 millions de dollars É.-U. pour 32 pays et une demande régionale pour les îles du Pacifique (figure 2). En seulement six mois (de janvier à juin 2014), 4,8 millions de dollars É.-U. ont été approuvés en réponse à huit demandes de pays et à la demande régionale d'appui aux îles du Pacifique (figure 2). Le montant total le plus élevé a été approuvé pour la région Asie-Pacifique. Le nombre le plus élevé de demandes de pays concerne l'appui à la MRV et à la surveillance, et à la gouvernance nationale en matière de REDD+ (figure 3).



**Figure 1.** Pays du programme ONU-REDD ayant reçu un appui ciblé illustrant le montant approuvé par pays, notamment les montants multiples par pays et par région au 31 août 2014. Au total, 10,9 millions de dollars É.-U. ont été approuvés pour 32 pays et pour une demande régionale.



**Figure 2.** Appui ciblé approuvé pour les pays du Programme ONU-REDD durant une période de six mois, de janvier à juin 2014. Au total, 4,8 millions de dollars É.-U. à huit pays et pour une demande régionale.



**Figure 3.** Nombre de pays ayant reçu un appui ciblé par domaine d'activité / résultat de l'AAN du Programme ONU-REDD en août 2014. L'appui à un pays fait souvent référence à plusieurs domaines. (32 demandes de pays et une demande régionale).

La situation de financement dans *la première moitié 2014* a permis au Programme ONU-REDD de préparer son plan d'action et budget de l'AAN pour 2015, et de trouver les financements nécessaires pour être en mesure de maintenir son appui aux pays dans les domaines d'activité du Programme. Le plan d'action et le budget de 2015, d'un montant de 24 432 943 \$É.-U., suivent une approche prudente ; en effet, les résultats de [l'évaluation externe du Programme ONU-REDD](#) n'avaient pas encore été rendus publics, et l'on ignorait alors l'incidence du cadre de Varsovie sur les demandes des pays. Comme nous l'avons remarqué précédemment, l'appui ciblé est de plus en plus sollicité, en particulier dans certains domaines. Cela démontre que les pays accélèrent leur action en faveur de la REDD+ à présent que des directives claires existent, mais cela révèle également leurs axes prioritaires.

Compte tenu de ce contexte en mutation et des résultats de son évaluation externe, le Programme ONU-REDD entend apporter son appui à un maximum de cinq nouveaux Programmes nationaux en 2015. Il se donne également pour objectif d'étendre son appui ciblé dans des domaines d'activité précis, c'est-à-dire : les stratégies nationales de REDD+, les systèmes nationaux de surveillance des forêts, les niveaux de référence, les garanties et les systèmes d'information sur les garanties et le régime foncier.

Conformément à la décision 9c prise lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation, un appel a été adressé au Conseil d'orientation le 17 juillet pour formuler des orientations sur les priorités à prendre en considération dans une révision budgétaire pour 2015, l'échéance étant fixée au 30 août 2014. Le secrétariat n'a reçu aucun commentaire.

### 3. RÉVISION DU PLAN D'ACTION ET DU BUDGET PROPOSÉE POUR L'AAN EN 2015

Le document de [révision du plan d'action et du budget pour 2015](#), présenté lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation, énonce les hypothèses qui ont sous-tendu les travaux du Programme ONU-REDD cette année, et explique comment le Programme s'adapte à l'évolution du paysage de la REDD+ et des besoins des pays. La présente révision a pour but de dégager davantage de financements pour permettre d'apporter un appui ciblé aux flux de travail identifiés comme prioritaires. Les demandes d'appui ciblé reçues lors des huit premiers mois de 2014 et les consultations informelles menées par le secrétariat et les organismes font clairement apparaître que la plupart des pays nécessitent un appui

pour renforcer les capacités afin de satisfaire les exigences de la CCNUCC pour la REDD+. De nombreux pays progressent vers la conclusion d'un accord pour l'obtention de paiements basés sur les résultats, et d'autres adaptent leurs efforts de REDD+ pour se mettre en conformité avec le cadre de Varsovie pour la REDD+. De ce fait, le Programme ONU-REDD est conscient de la nécessité de mettre davantage l'accent sur ces domaines particuliers, sans pour autant fragiliser l'exécution de l'appui dans tous les domaines de travail de l'AAN et dans les Programmes nationaux. Dans ce contexte, la proposition présentée ici à l'examen du Conseil d'orientation ne sera mise en œuvre que si des contributions supplémentaires sont engagées en faveur du Fonds du Programme ONU-REDD et toutes se rapportent à l'augmentation des capacités d'appui dans les réalisations de l'AAN existantes.

La révision budgétaire proposée pour 2015 a pour objectif d'augmenter l'appui ciblé dispensé dans les domaines suivants :

Résultat/réalisation	Montant supplémentaire (dollars É.-U.)
<b>Résultat 1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et de la surveillance</b>	
Réalisation 1.2 : Appui technique à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au niveau des pays	1 070 000
Réalisation 1.3 : Appui à la préparation des niveaux d'émissions de référence pour les forêts ou des niveaux de référence pour les forêts	2 140 000
<b>Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+</b>	
Réalisation 2.1 : Établissement de systèmes fiables, participatifs et placés sous le contrôle des pays pour l'analyse, l'évaluation et la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance et pour la collecte et le partage des données en la matière	107 000
Réalisation 2.2 bis : Les stratégies et plans d'action nationaux de REDD+ propres aux pays sont renforcés	535 000
Réalisation 2.4 : Capacités nationales nécessaires aux paiements fondés sur les résultats et aux systèmes participatifs de partage des avantages (SPA)	107 000
Réalisation 2.7 : Fournir un appui technique afin de renforcer les capacités institutionnelles relatives aux régimes fonciers (en vue de lutter également contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	535 000
Réalisation 2.8 : Participation des femmes aux systèmes nationaux REDD+	107 000
<b>Résultat 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international</b>	
Réalisation 4.3 : Appui à la mise en œuvre de pratiques et d'orientations pour la participation effective des parties prenantes dans les pays concernés par la REDD+	321 000
Réalisation 4.4 : Les parties prenantes sont incitées à prendre part aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et à les influencer	107 000
<b>Résultat 5 : Les garanties sont appliquées et respectées, et les avantages multiples de la REDD+ obtenus</b>	
Réalisation 5.1 : Des outils, des orientations et un appui existent pour aider les pays à obtenir les avantages multiples	267 500
Réalisation 5.2 : Appui aux pays pour la prise en compte et le respect des garanties	535 000
Réalisation 5.3 : Appui aux pays pour indiquer comment les garanties sont prises en compte et respectées	267 500
<b>Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement</b>	
Réalisation 6.2 : Conseils techniques à l'appui des options et des stratégies	267 500

d'investissement nécessaires à la REDD+	
Réalisation 6.3 : Conseil et appui technique pour lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte	588 500

Au total, la révision correspond à une allocation budgétaire supplémentaire de 6 955 000 dollars É.-U. Comme cela été mentionné plus haut, tous les fonds supplémentaires proposés ici seront déployés au titre de l'appui ciblé.

La révision budgétaire proposée intègre les conclusions de l'évaluation du Programme ONU-REDD et les recommandations formulées par le Conseil d'orientation. L'accent mis sur la MRV et la surveillance, la gouvernance et les stratégies nationales de REDD+, la prise en compte de la question foncière dans les stratégies de REDD+, l'engagement des parties prenantes axé sur les processus nationaux, les garanties et les systèmes d'information sur les garanties et l'aide à la lutte contre les facteurs du déboisement a été considéré d'une importance cruciale par l'évaluation externe et par les parties prenantes au Programme.

Concernant la MRV, l'évaluation externe du Programme ONU-REDD a relevé la nécessité de poursuivre l'assistance technique. Elle a également noté que la disponibilité des ressources/moyens de faire durer les succès dans le temps demeurait source de préoccupation.

L'évaluation a aussi indiqué, à mesure que le Programme se réoriente vers la mise en œuvre, qu'il convenait d'intégrer les considérations hommes-femmes, un élément incontournable pour assurer des moyens de subsistance et des pratiques agricoles durables, et de promouvoir une plus grande équité dans la répartition des charges et des avantages dans les foyers et au sein des communautés. Dans le même ordre d'idées, le Conseil d'orientation a souligné lors de sa douzième réunion combien il importait d'obtenir des résultats dans la prise en compte de l'égalité hommes-femmes. Les travaux sur la corruption ont également été mis en avant par l'évaluation, qu'elle a décrite comme un atout du Programme ONU-REDD et un élément important pour parvenir à une REDD+ équitable.

La direction donnée au Programme en matière de participation des parties prenantes a été reconnue par l'évaluation, qui a encouragé le Programme à continuer de conférer une impulsion novatrice dans ce domaine. La révision budgétaire reconnaît l'importance stratégique que revêtent les efforts consentis continuellement dans ce domaine, en particulier au niveau des pays. Ils répondent directement aux conclusions de l'évaluation pointant la faiblesse de la participation dans les instances locales de prise de décisions.

L'évaluation a également préconisé que les facteurs du déboisement et le régime foncier soient considérés comme prioritaires, en particulier dans les contextes nationaux. L'appui dispensé aux pays pour la définition de leurs stratégies de lutte contre ces facteurs découle des conclusions de l'évaluation. Au cours des discussions du Conseil d'orientation concernant l'évaluation, l'importance des régimes fonciers a été reconnue, et il a été noté que le Programme ONU-REDD devrait contribuer aux efforts des pays en vue de résoudre les problèmes fonciers dans le respect des stratégies nationales des plans d'action et des cadres juridiques de la REDD+.

Dans l'ensemble, les travaux supplémentaires proposés au titre des réalisations énumérées ci-dessus découlent des conclusions et des recommandations de l'évaluation indépendante du Programme ONU-REDD, ainsi que des demandes d'appui ciblé et des recommandations du Conseil d'orientation. La proposition entend consolider les travaux du Programme ONU-REDD sur l'appui dispensé aux pays pour les aider à concrétiser la REDD+ de manière inclusive et ainsi obtenir des résultats judicieux sur le plan environnemental et social.

#### 4. CONCLUSION

Le Conseil d'orientation est invité à approuver l'allocation budgétaire de 6 955 000 \$É.-U. au titre de l'appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015 (AAN) pour le plan d'action et budget 2015. Cette enveloppe serait ainsi approuvée en supplément du plan d'action et budget de l'AAN 2015 entériné lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation en juillet 2014, avec une réserve : l'allocation dépendra de financements supplémentaires, en d'autres termes sous réserve que de nouveaux engagements soient pris en faveur du Fonds du Programme ONU-REDD.

La révision proposée du plan d'action 2015 de l'AAN et le budget qui s'y rapporte est présentée succinctement à l'annexe 1. Elle complète le budget 2015 approuvé lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation, des ressources supplémentaires étant attribuées à l'appui ciblé pour les travaux relatifs aux systèmes nationaux de surveillance des forêts, aux niveaux de référence (NERF/NRF), aux stratégies nationales de REDD+, au régime foncier, et aux garanties et SIG. Elle prend en compte les conclusions de l'évaluation du Programme ONU-REDD, les recommandations du Conseil d'orientation et les demandes des pays, et réaffirme la détermination du Programme à aider les pays à progresser dans la mise en œuvre des décisions de la CCNUCC en vue de dégager des résultats concrets de la REDD+.

Les huit résultats et réalisations du cadre de résultats de l'AAN demeurent conformes au document [\*Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015\*](#), révisé par les documents suivants :

- [\*Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 Révision du plan d'action et du budget pour 2015\*](#)
- [\*Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 révision du budget et du plan de travail pour 2014\*](#)
- [\*Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015, révision budgétaire pour la 2ème année \(2013\)\*](#)
- [\*Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015, révision budgétaire 2013-2014\*](#)

**Tableau 1. Allocation budgétaire proposée de l'AAN, totale et ventilée par résultat (1-8), pour le plan d'action et Révision budgétaire 2015.**

Résultat	Allocation budgétaire totale pour 2015 (approuvée à la douzième réunion du Conseil d'orientation, juillet 2014) (dollars É.-U.)	Augmentation proposée du budget (dollars É.-U.)	Budget total 2015 (dollars É.-U.)
1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et de la surveillance	5 740 245	3 210 000	8 950 245
2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+	5 848 859	1 391 000	7 239 859
4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international	3 039 211	428 000	3 467 211
5 : Les garanties sont appliquées et respectées, et les avantages multiples de la REDD+ obtenus	3 763 830	1 070 000	4 833 830
6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement	1 376 235	856 000	2 232 235
7 : Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux	1 140 685	-	1 140 685
8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU	3 523 878	-	3 523 878
<b>Total (dollars É.-U.)</b>	<b>24 432 943</b>	<b>6 955 000</b>	<b>31 387 943</b>

## Annexe 1. Révision consolidée du plan d'action et du budget de l'AAN pour 2015 (activités supplémentaires 2015) (dollars É.-U.)

Note : le montant spécifié par catégorie budgétaire et figurant dans la colonne de droite se rapporte à l'ensemble de la réalisation, et non à une activité particulière.

Appui aux activités nationales de REDD+ - révision au plan d'action et au budget pour 2015								
<i>Domaine d'activité 1 : MRV et surveillance</i>								
Résultat 1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et de la surveillance		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalizations escomptées	Activités prévues						Catégories budgétaires par réalisation	Montant par réalisation
1.2 Appui technique à la mise en œuvre et au renforcement des capacités au niveau des pays	1.2.1 Appui à la formation et au renforcement des capacités institutionnelles au niveau national, plus particulièrement en ce qui concerne les dispositifs institutionnels et les besoins en planification (stratégies et plans d'action nationaux)					FAO	Transferts et subventions	1 000 000
	1.2.2 Appui à l'élaboration méthodologique, adaptée aux pays, de tous les outils de surveillance forestière (par ex. IFN, SNSF, inventaire des GES forestiers dans le LULUCF, etc.), notamment par la fourniture de données géospatiales et satellitaires afin d'appuyer les activités de surveillance, ainsi que d'autres activités de MRV							
	1.2.3 Renforcer les capacités institutionnelles et dispenser des formations au niveau national sur des aspects spécifiques des SNSF afin d'améliorer les estimations, notamment les équations allométriques et d'autres facteurs d'expansion de la biomasse							
	1.2.4 Soutenir le développement par les pays de la composante TD/SIG des systèmes nationaux de surveillance des forêts, notamment la fourniture de données géospatiales et satellitaires afin de soutenir les activités de surveillance							
	1.2.5 Établir une masse critique et une cohérence méthodologique d'un pays à l'autre							
	1.2.6 Dispenser des formations et fournir des outils aux pays afin de renforcer leurs capacités à opérer des systèmes durables d'inventaire des émissions de GES et à élaborer des inventaires complets des GES, en collaboration avec des programmes internes connexes et des partenaires extérieurs, le cas échéant							
	1.2.7 Fournir un adossement technique aux pays partenaires du Programme ONU-REDD préparant des inventaires nationaux des GES dans le cadre de leurs communications nationales, en collaboration avec des programmes internes connexes							
	1.2.8 Encourager les partenariats régionaux pour renforcer les capacités des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) et la MRV							





Coût total du Programme									100 000
Coût indirect 7%									7 000
<b>Sous-total réalisation 2.4</b>									<b>107 000</b>

Réalisations escomptées	Activités prévues						Catégories budgétaires par réalisation	Montant par réalisation	
Réalisation 2.7 Fournir un appui technique afin de renforcer les capacités institutionnelles relatives aux régimes fonciers (en vue de lutter également contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	2.7.1 Soutien à la mise en œuvre des Directives volontaires, compte tenu de leur pertinence pour le renforcement de la gouvernance des régimes fonciers associée à la REDD+						FAO	Transferts et subventions	500 000
	2.7.2 Appui dans les pays pour renforcer les capacités institutionnelles dans le domaine foncier								
	2.7.3 Examen des dispositions foncières en vigueur dans le pays, notamment des pratiques coutumières existantes								
	2.7.4 Ateliers de formation à destination des parties prenantes (dont les populations autochtones) en vue de susciter la sensibilisation et encourager une participation éclairée aux aspects politiques, juridiques, administratifs et opérationnels des problématiques foncières et de la REDD+								
	2.7.5 Procéder à des essais pilotes de cartographie participative des régimes fonciers / des droits à l'échelon local								
	2.7.6 Encourager les Points focaux ONU-REDD à assister aux ateliers nationaux et régionaux sur les Directives volontaires concernant les régimes fonciers								
Coût total du Programme								500 000	
Coût indirect 7%								35 000	
<b>Sous-total réalisation 2.7</b>								<b>535 000</b>	
Réalisations escomptées	Activités prévues						Catégories budgétaires par réalisation	Montant par réalisation	
Réalisation 2.8 : Participation des femmes aux systèmes nationaux REDD+	2.8.1 Travaux de recherche documentés et partenariats visant à faire mieux comprendre la REDD+ et la dynamique hommes- femmes						PNUD	Transferts et subventions	100 000
	2.8.2 Faire une plus grande place à la problématique hommes-femmes dans le Programme ONU-REDD lorsque cela s'impose pour les processus de REDD+ ; s'appuyer pour cela sur la collaboration interinstitution, à des services de conseils et à l'engagement des parties prenantes								
	2.8.3 Adossement technique permettant d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les Programmes nationaux et/ou les stratégies nationales de REDD+								-
Coût total du Programme								100 000	



Réalisation 4.4 : Les parties prenantes sont incitées à prendre part aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et à les influencer	4.4.1 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires destinées à renforcer les capacités des PA, des communautés locales et de la société civile afin de leur permettre d'appréhender les processus de REDD+ et d'y prendre part, l'accent étant mis tout particulièrement sur les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts					PNUD	Transferts et subventions	100'000				
	4.4.2 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires conçues pour aider les PA, les communautés locales et les OSC dans les processus nationaux de REDD+ (par ex, création/renforcement des plateformes et réseaux de parties prenantes)											
	4.4.3 Fournir un appui technique aux pays partenaires pour les aider à identifier les principales parties prenantes locales non autochtones et élaborer des méthodes appropriées pour faire participer ces groupes											
Coût total du Programme								100 000				
Coût indirect 7%								7 000				
<b>Sous-total réalisation 4.4</b>								<b>107 000</b>				
<b>Total du résultat</b>								<b>428 000</b>				
<b>Domaine d'activité 5 : Garanties et avantages multiples</b>												
<b>Résultat 5 : Les garanties sont appliquées et respectées, et les avantages multiples de la REDD+ obtenus</b>						<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Organisme responsable</b>	<b>Attribution des ressources (\$.-U.)</b>	
<b>Réalisations escomptées</b>	<b>Activités prévues</b>									<b>Catégories budgétaires par réalisation</b>	<b>Montant par réalisation</b>	
Réalisation 5.1 : Des outils, des orientations et un appui existent pour aider les pays à obtenir les avantages multiples	5.1.1. Aider les pays à renforcer les avantages multiples sociaux et environnementaux de la REDD+, grâce à l'adossement technique					PNUD	Transferts et subventions	250 000				
	5.1.2. Élaborer et mettre à l'essai les outils et démarches contribuant à la prise de décisions pour la planification de l'utilisation des terres de manière à obtenir les avantages multiples des forêts dans le contexte de l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+											
	5.1.3. Appui aux pays pour fixer la valeur économique des avantages multiples, laquelle sera prise en compte dans l'élaboration de la stratégie de REDD+											
Coût total du Programme								250 000				
Coût indirect 7%								17 500				
<b>Sous-total réalisation 5.1</b>								<b></b>				



	5.3.5. Élaboration d'orientations à l'échelon mondial ou de documents-types optionnels que pourraient employer les pays pour mettre sur pied une structure et un format pour insérer dans les communications nationales des informations succinctes concernant les garanties, en collaboration avec d'autres programmes et initiatives internationaux									
Coût total du Programme									250 000	
Coût indirect 7%									17 500	
<b>Sous-total réalisation 5.3</b>									<b>267 500</b>	
<b>Total du résultat</b>									<b>1 070 000</b>	
<b>Domaine d'activité 6 : La REDD+, catalyseur de l'économie verte</b>										
<b>Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement</b>										
		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (\$É.-U.)			
<b>Réalisations escomptées</b>	<b>Activités prévues</b>						<b>Catégories budgétaires par réalisation</b>	<b>Montant par réalisation</b>		
Réalisation 6.2 : Conseils techniques à l'appui des options et des stratégies d'investissement nécessaires à la REDD+	6.2.1 Offrir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités sur les incitations économiques efficaces et les mesures dissuasives connexes visant à réduire le déboisement et la dégradation des forêts, et faciliter la coopération Sud-Sud					PNUE	Transferts et subventions	250'000		
	6.2.2 Soutenir la réalisation d'analyses approfondies sur les scénarios nationaux de participation en faveur d'une économie verte sur la base des stratégies REDD+, et communiquer les enseignements qui en sont tirés									
	6.2.3 Informer régulièrement les pays sur le Fonds vert pour le climat et sur les autres possibilités de financement de la REDD+									
	6.2.4 Établir des liens entre l'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), l'initiative sur l'économie de la dégradation des terres (ELD), et les initiatives connexes de renforcement des capacités en cours, et diffuser les données disponibles concernant de nouvelles méthodes d'évaluation et d'estimation									
	6.2.5 Coordination et appui de façon à corrélér au niveau du Programme l'économie verte et les processus nationaux d'élaboration participative									
Coût total du Programme								250 000		
Coût indirect 7%								17 500		

<b>Sous-total réalisation 6.2</b>								<b>267 500</b>
<b>Réalisations escomptées</b>	<b>Activités prévues</b>						<b>Catégories budgétaires par réalisation</b>	<b>Montant par réalisation</b>
Réalisation 6.3 : Conseil et appui technique pour lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte	6.3.1 Soutenir la mise en place de projets REDD+ pilotes et établir des liens entre ces projets et les marchés des droits d'émission de carbone, à la demande des pays partenaires					PNUE, PNUD	Transferts et subventions	550 000
	6.3.2 Étudier les liens du côté de la demande et du côté de l'offre concernant la production et la consommation durable de matières premières essentielles							
	6.3.3 Compiler et diffuser les enseignements tirés							
	6.3.4 Appui à l'élaboration de politiques et de mesures intersectorielles de la GDF en utilisant l'approche fondée sur les écosystèmes en utilisant l'approche axée sur les écosystèmes							
	6.3.5 Appui aux pays afin d'évaluer les politiques sectorielles (agriculture, exploitation minière, infrastructures, énergie et foresterie) et établir des plans complets visant à atteindre les objectifs de développement durable							
	6.3.6 Étudier les meilleurs moyens de combiner incitations économiques, mesures dissuasives et mesures habilitantes pour lutter contre les facteurs du déboisement							
	6.3.7 Appuyer des stratégies conjointes à l'échelon des pays pour faire en sorte qu'aucun déboisement ne soit impliqué dans les chaînes logistiques : s'adresser aux acheteurs de matières premières (négociants, fabricants et détaillants) au niveau mondial							
	6.3.8 À la demande des pays, les aider à réduire le déboisement au niveau des chaînes logistiques productives, en créant et opérationnalisant des plates-formes nationales consacrées aux matières premières							
	6.3.9 Dispenser des conseils stratégiques et techniques sur la marche à suivre pour renforcer le cadre des politiques et la planification de l'utilisation des terres							
	6.3.10 À la demande des pays, préparer une estimation des éventuels éléments économiques susceptibles d'inciter les exploitants agricoles à réduire leur expansion dans les zones forestières							
Coût total du Programme							550 000	
Coût indirect 7%							38 500	
<b>Sous-total réalisation 6.3</b>							<b>588 500</b>	

<b>Total du résultat</b>			<b>856 000</b>
<b>Total général des résultats 1-6</b>			<b>6 955 000</b>